

Nombre de Conseillers en exercice :	33	EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Présents :	30	
Représentés :	3	
Non représentés :	0	
		Séance du 14 mars 2023
L'an deux mille-vingt-trois et le quatorze mars le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le trois mars, sous la présidence de Madame Carine Blanc-Teste, Première Adjointe.		
Votants :	32	Étaient présents également :
Christian GROS, Maire, Samuel MONTGERMONT, Annie MILLET, Christophe MOURGEON, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Philippe COLLET, Chantal GONNET-OLIVI Adjoints au Maire. Evelyne ESPENON, Gérard PREVOT, Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Michel MUS, Rosa-Lila HAMMACHE, Sandy ROUVEL, Younès BOUROHI, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, Cyril GEEL, Vital DELESNERAC-DEMENIVILLE, Caroline PLATERO-DELERM, Christiane TCHA SENG NOU, Mohammed AITANE, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Frédéric BRES, Patrice de CAMARET, Florence GUILLAUME, Simon BERTHE, Conseillers Municipaux.		
Étaient représentés : Stéphane MICHEL, Annie GARNERO, Quentin ROUVIERE		
Étaient absents et non représentés :		
Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mohamed Aïtane ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.		

Compte administratif 2022 du Budget Ville

Le Conseil Municipal a adopté par délibération du 12 avril 2022 le Budget Primitif Ville 2022. Ce dernier a ouvert les crédits nécessaires à son exécution.

Le compte administratif de l'exercice est présenté par Monsieur Samuel, Adjoint aux finances, pour son exécution budgétaire et sa balance générale tel que suit :

	Dépenses	Recettes	Résultat/solde
Section de fonctionnement	14 737 082,30	15 600 848,99	863 766,69
Section d'investissement	3 676 656,23	2 724 080,53	-952 575,70
Report de l'exercice N-1 en section de fonctionnement (002)	0,00	800 000,00	800 000,00
Report de l'exercice N-1 en section d'investissement (001)	0,00	2 240 141,86	2 240 141,86
TOTAL (réalisation + reports)	18 413 738,53	21 365 071,38	2 951 332,85

	Dépenses	Recettes	Résultat/solde
Restes à réaliser de la section de fonctionnement à reporter en N+1	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser de la section d'Investissement à reporter en N+1	1 812 300,00	278 505,00	-1 533 795,00

Résultat cumulé	Dépenses	Recettes	Résultat/solde
Section de fonctionnement	14 737 082,30	16 400 848,99	1 663 766,69
Section d'investissement	5 488 956,23	5 242 727,39	-246 228,84
TOTAL CUMULE	20 226 038,53	21 643 576,38	1 417 537,85

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, Monsieur Samuel MONTGERMONT propose d'approuver le compte administratif 2022 du budget ville tel que présenté.

Le Conseil Municipal, Monsieur Samuel MONTGERMONT entendu, et après en avoir délibéré par 24 voix pour et 8 voix contre (Michel Mus, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Frédéric BRES, Patrice de CAMARET, Florence GUILLAUME, Simon Berthe),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 08 mars 2023,

- **APPROUVE** le compte administratif 2022 du budget ville tel que présenté.

Acte Exécutoire

Transmis le :

Publié le :

Notifié le :

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.
Pour copie conforme.

Carine BLANC



Présidente de séance

Mohammed AJTANE



Secrétaire de séance